## TERRITOIRE ZÉRO NON RECOURS

## **DESCRIPTION**

La ville de Vénissieux expérimente depuis 2021 le dispositif Territoire zéro non recours sur un quartier Politique de la Ville. La démarche réunit les partenaires de l'action sociale, des entreprises et des commerçants. Face au non-recours de certains usagers, le projet vise à l'accessibilité des personnes en situation de pauvreté aux aides sociales et propose ainsi des démarches d'allervers pour leur faire connaître leurs droits et bien

Un ambassadeur de l'association Passerelles est accueilli au centre social et a pour mission de repérer, d'écouter et d'orienter les personnes vivant sous le seuil de pauvreté quel que soit son âge et sa situation familiale pour faire des bilans de droits. En parallèle à l'échelle métropolitaine, un «super coordinateur» est chargé de favoriser la bonne orientation entre professionnels de l'action sociale

Après un an d'expérimentation, l'ambassadeur des droits du dispositif Territoire zéro non-recours est allé à la rencontre de près de 400 personnes résidant dans le quartier du Moulin-à-Vent. Parmi elles, 90 habitants ont réalisé un bilan des droits qui a révélé que 88 % d'entre eux étaient en non-recours, dont 65 % concernant des aides de droit commun.



Expressions - Les nouvelles de Vénissieux

## CONTACT

- Vénissieux, 2021
- ≥ bonjour@passerelle-aides.fr

## **THÉMATIQUES**

Solidarités et action sociale / Accès aux droits

Vie de la collectivité / Action municipale

**REPÈRES** 

7,05

